

Le Collectif pour la culture en Essonne, association territoriale d'Essonne, organise en octobre-novembre 2025 sa 11^e édition de la biennale La Science de l'Art, sur le thème « Plus vrai que nature ». Ce festival présente pendant 2 mois les œuvres d'artistes en art visuel et en spectacle vivant souhaitant croiser leur pratique créative avec le travail de scientifiques, dans le but de produire ou co-produire relevant du champ art & science.

Présentation du CC91 et du festival

Le Collectif pour la culture en Essonne (CC91) est une association fédérant une quarantaine d'acteurs culturels (collectivités territoriales, associations sociales et culturelles, centres d'enseignements artistiques et scientifiques, universités...) visant à promouvoir la culture en Essonne, en soutenant le travail territorial de ses adhérents. Depuis 1999, le Collectif agit en fonctionnement hybride, qui lui permet à la fois d'être réseau, créateur d'évènements culturels et accompagnateur dans le champ artistique contemporain, grâce à la grande diversité de ses adhérents et de ses partenaires.

Le CC91 est soutenu en tant qu'opérateur culturel à rayonnement départemental par le Conseil Départemental de l'Essonne, en tant que réseau d'arts plastiques, numériques et urbains par le Conseil Régional d'Île-de-France et est conventionné par la DRAC Ile-de-France.

Le festival la Science de l'Art est une biennale qui présente pendant 2 mois, des œuvres à la croisée entre art et science, territoire et citoyenneté, en initiant des collaborations entre artistes et scientifiques aboutissant à des créations originales et innovantes. Ces œuvres sont ensuite présentées dans des équipements culturels partenaires sur l'ensemble du territoire essonnien et au-delà, avec un programme de médiation culturelle qui ouvre au public des clés de compréhension à la fois sur l'art et la science.

Ces dernières années, environ une quinzaine d'œuvres en arts visuels ou en spectacle vivant étaient produites ou co-produites à chaque édition, avec autant de partenaires et d'adhérents prenant part au festival. Pour 2025, ce seront 10 à 15 œuvres qui seront sélectionnées avec l'espoir que chacune soit présentée dans au moins 2 lieux du territoire essonnien.

Objectifs du festival

- Favoriser les collaborations interdisciplinaires autour des grands enjeux contemporains,
- Faire découvrir de manière différente et novatrice la recherche scientifique à tous les publics,
- Impliquer de manière participative les structures locales les plus diversifiées dans un projet commun,
- Valoriser le territoire essonnien par son identité scientifique importante
- Assurer l'accès et la compréhension de l'art contemporain auprès de tous les publics

DATE DE CLOTURE DE L'APPEL A PROJET : DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024 à Minuit
Réception des dossiers uniquement via google drive :

THEMATIQUE DE L'ANNEE : PLUS VRAI QUE NATURE

A notre époque, où l'homme semble surpasser les forces de la nature, on remarque un intérêt croissant pour ce qui est ressenti au-delà de l'expérience humaine. Cela nous amène à développer une façon de penser qui lie la nature, les êtres vivants, leur altérité et le devenir de notre planète. Les technosciences ont bouleversé les équilibres naturels : nature vs culture, ensauvagement vs industrialisation, singularité du vivant vs IA, hyperréalisme vs impressionnisme...

N'hésitez pas à exprimer ces métamorphoses à travers vos créations art-science, à montrer en quoi les imaginaires peuvent permettre de déjouer les pièges du faux-semblant, du transhumanisme ou de l'arbre qui cache la forêt...

En prenant ce thème dans le sens de son expression, ou au pied de la lettre, vous pouvez par exemple explorer ce sujet par les prismes de la biologie (biomimétisme, écologie, comportement animal, recherche médicale...), de l'anthropologie (fake news, imitations, normes sociales et comportement « normalisé »...) ou même de la physique/chimie (science des matériaux, définition de la « nature » d'un point de vue scientifique...).

Fonctionnement et calendrier de la biennale

- 1) Définition de la thématique de la biennale par les adhérents et structures participantes (Mai 2024)
- 2) Lancement de l'appel à projet (juin à septembre 2024)
- 3) Comité de sélection (septembre 2024)
- 4) Choix des œuvres par les structures participantes (septembre à décembre 2024)
- 5) Création des œuvres par les artistes avec le binôme scientifique (décembre 2024 – septembre 2025)
- 6) Mise au point des actions de médiation (décembre 2024 – juillet 2025)
- 7) Création de la communication de la biennale (Mars 2025 – juin 2025)
- 8) Présentation des œuvres au public (fin septembre 2025 à fin novembre 2025)

À la suite de la réception des candidatures, notre comité de sélection choisira les œuvres qui pourront être produites ou co-produites dans le cadre de la biennale. Les adhérents et les partenaires choisiront alors dans cette sélection l'œuvre qu'ils exposeront ou présenteront dans leur structure. C'est seulement à l'issue de cette double validation que le pôle Art & Science du Collectif se charge de mettre en lien les artistes et les scientifiques afin d'assurer que le contenu scientifique soit valide, et que le travail issu de cette coopération aboutisse en une œuvre transversale.

Médiation artistique et scientifique

Les artistes sont fortement sollicités pour la mise en place d'actions de médiation qu'ils portent soit directement, soit en transmettant à une personne tierce les informations nécessaires à la valorisation de leur travail aux publics.

N'hésitez pas à nous faire part des propositions d'ateliers ou d'actions auprès des publics qui complètent la valorisation de votre œuvre.

Comment postuler ?

Réponses à envoyer **UNIQUEMENT** sur le google drive :

<https://forms.gle/nuvAQjoATD2qtjE6A>

Un document pdf comportant :

- Une lettre d'intention (environ 1 page)
- Une présentation du projet et son inscription dans le thème de la biennale (2 à 4 pages maximum) – Être le plus concret possible (besoins techniques prévisionnels)
- Un curriculum vitae (1 page – 2 si plusieurs artistes)
- Une présentation des travaux récents et de la démarche artistique (1 page)
- Une fiche administrative comprenant : nom, adresse, contact, numéro de Siret, numéro d'inscription à la Maison des Artistes (MDA)... (1 page)
- Si proposées avec l'œuvre, un document résumant des actions culturelles. (1 page)

Un budget prévisionnel sur la base suivante :

	Prix unitaire TTC	Quantité	Total TTC	Commentaires
Frais liés à la production				
Honoraires d'artiste / Frais de cession				
Frais de déplacement				
Actions de médiation				
Total				

Dans le cadre de votre budget prévisionnel, merci de prendre en compte les éléments suivants :

- Les frais liés à la production comportent les frais prévus pour la création de l'œuvre ;
- Les honoraires artistiques correspondent soit pour les arts visuels, à la rémunération de l'artiste et doivent comprendre la cession des droits d'exposition et les cotisations sociales (dont contributions diffuseur, soit 1,1% de la rémunération brute directement versée à l'URSSAF Limousin par le diffuseur), soit à la cession du spectacle si le projet est un spectacle vivant ;
- Les frais de déplacement comprennent les transports, l'hébergement et les repas (ne peuvent excéder les montants de référence prévus dans la grille syndeac) ;
- 4 allers-retours pour une structure culturelle en Essonne (par exemple la Piscine d'en Face à Sainte-Geneviève-des-Bois) pour le repérage, le montage, le démontage et l'inauguration de la biennale OU du temps fort ;
- Tous les montants doivent être mentionnés en TTC

Ce budget ne pourra pas excéder un total de 4 000 € TTC, dont 1000 € maximum pour les honoraires artistiques (pour les arts visuels). Tout montant au-delà pourra faire l'objet d'une co-production avec un autre financeur que vous devrez trouver en autonomie.

Le comité de sélection et les critères :

Le comité de sélection est constitué des membres du Collectif pour la culture en Essonne, ainsi que de plusieurs partenaires experts en art et science. Il devra sélectionner environ 10 à 15 projets avec les critères suivants :

- Originalité et démarche artistique du projet
- Lien avec la thématique clair et pertinent
- Lien avec une discipline scientifique correspondant à la thématique
- Adaptabilité de l'œuvre dans différentes typologies de lieux (médiathèque, galerie, école, théâtres, universités)
- Cohérence du budget par rapport au projet

Des points bonus seront valorisés si le projet prévoit un ou plusieurs éléments suivants :

- Actions culturelles qui valorise à la fois le contenu artistique et scientifique
- Projet adapté/adaptable à la jeunesse (de 1 à 25 ans)
- Œuvre participative / avec un ancrage territorial
- Œuvre qui permet une manipulation par le public (notamment pour certains types de handicaps)
- Œuvre qui peut être présentée en espace public (extérieur)

Infos pratiques :

Collectif pour la culture en Essonne

La Piscine d'en Face

14 rue Léo Lagrange, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Contact : 01 69 46 01 78 – contact@collectifculture91.com

Au plaisir de découvrir vos projets artistiques !